



MARCHE PUBLIC DE FOURNITURE DE MATERIELS ET SERVICES INFORMATIQUES

Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gers
4 Place Maréchal Lannes
BP 80002
32001 AUCH Cedex
Tél: 05 62 60 15 00

**MARCHE EN PROCEDURE ADAPTEE –
FOURNITURE DE MATERIELS INFORMATIQUE**

Date et heure limites de réception des offres

Mercredi 24 AVRIL 2024 à 12h00

Dossier de consultation des entreprises (DCE)

Article 1 : Objet et étendue de la consultation

1.1 - Objet de la consultation

La présente consultation concerne : **la fourniture du matériel informatique suivant :**

- 7 ordinateurs portables (avec périphériques et licences)
- 6 stations d'accueil

Lieu d'exécution ou de livraison : **Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gers à AUCH 32000**

1.2 - Etendue de la consultation

La présente procédure adaptée est soumise aux dispositions des articles R.2123-1 du code de la commande publique.

1.3 - Décomposition de la consultation

Le marché est constitué d'un lot unique comme détaillé en point 1.1.

1.4 - Ordonnateur

Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gers

1.5 – Comptable assignataire :

Madame la trésorière principale du Service de Gestion Comptable d'Auch, rue Pasteur, BP 40396
32008 Auch

Article 2 : Conditions de la consultation

2.1 – Détail et durée de l'offre et délai de livraisons

L'offre devra indiquer le détail des fournitures et prestations ainsi que leur montant hors taxes et ttc.

Les fournitures et prestations devront être livrées au plus tard le 01 juillet 2024.

Le délai de validité des offres est fixé à **90 jours** à compter de la date limite de réception des offres.

2.2 - Mode de règlement du marché et modalités de financement

Les sommes dues au(x) titulaire(s) du marché, seront payées dans un délai global de **30 jours** à compter de la date de réception des factures par le CDG32.

Article 3 : Contenu du dossier de consultation

- Le présent règlement de la consultation
- Le code de la commande publique et le Cahier des Clauses Administratives Générales (Arrêté du 30 mars 2021 applicable aux marchés publics de techniques de l'information et de la communication) applicables ne sont pas matériellement joints à ce règlement.
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) annexé au présent document.

Article 4 : Présentation des candidatures et des offres

4.1 – Rédaction des candidatures et offres

Les offres des candidats seront entièrement rédigées en **langue française** et exprimées en **EURO**.

4.2 - Document à produire

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

Pièces de la candidature :

Les candidats doivent utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature.

Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site :

<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

Pièces de l'offre :

L'offre comprendra :

- Un devis détaillé

<i>Nota Bene</i> : L'acte d'engagement n'a plus à être demandé (signé) dès le dépôt de l'offre

Article 5 : Jugement des offres et attribution

5.1 – Jugement des offres

Le pouvoir adjudicateur choisira l'offre économiquement la plus avantageuse en application des critères suivants :

- Prix 50%
- Qualité technique de l'offre 50%

5.2 – Procédure sans suite

À tout moment, le Centre départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gers peut déclarer la procédure sans suite pour des motifs d'intérêt général. Dans ce cas, les candidats en seront informés par mail ou courrier papier avec accusé réception. Ils ne pourront en aucune manière solliciter une indemnisation ayant trait à la production de leur offre.

5.3 – Attribution

Le marché ne pourra être attribué au candidat dont l'offre a été retenue seulement si celui-ci respecte ce présent règlement et produit les pièces suivantes :

Les pièces prévues aux articles D. 8222-5, D. 8222-7 et D. 8254-2 du code du travail, et ce, tous les 6 mois, à savoir :

- Une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale prévue à l'article L. 243-15 émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions datant de moins de six mois dont elle s'assure de l'authenticité auprès de l'organisme de recouvrement des cotisations de sécurité sociale ;
- Lorsque l'immatriculation du cocontractant au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers est obligatoire ou lorsqu'il s'agit d'une profession réglementée, l'un des documents suivants :
 - Un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou K bis) ;
 - Une carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers ;
 - Un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et le numéro d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers ou à une liste ou un tableau d'un ordre professionnel, ou la référence de l'agrément délivré par l'autorité compétente ;
 - Un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes en cours d'inscription ;

Article 6 : Conditions d'envoi ou de remise des plis

6.1 – Transmission sous support papier

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté portant les mentions :

Offre pour :

MARCHE PUBLIC INFORMATIQUE ANNUUEL CDG32
FOURNITURE DE MATERIELS INFORMATIQUE

NB : Le nom du candidat devra apparaître sur le pli (au dos du plis par exemple).

Ce pli devra être remis contre récépissé, ou s'il est envoyé par la poste par pli recommandé avec avis de réception postal.

Il devra parvenir avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquée sur la page de garde du présent document et ce à l'adresse suivante :

*Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gers
4 Place Maréchal Lannes
BP 80002
32001 AUCH Cedex
Tél : 05 62 60 15 00*

Les plis qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que remis sous enveloppe non cachetée seront exclus d'office de la consultation et identifiés comme « non recevable » et classés « non retenus ». De fait, ils ne seront ni ouverts, ni analysés. Ils seront conservés dans le dossier du marché conformément aux règles d'archivages des documents administratifs.

Le pli précité doit contenir respectivement dans une seule enveloppe, les pièces de la candidature et les pièces de l'offre dont le contenu est défini au présent règlement de la consultation. Pour des raisons pratiques, les pièces à l'intérieur de l'enveloppe seront classées de manière à distinguer aisément les pièces de l'offre de celles de la candidature.

6.2 – Transmission électronique :

Le pouvoir adjudicateur n'accepte pas les plis adressés par voie électronique.

Article 7 : Renseignements complémentaires

Toutes informations complémentaires peuvent être demandées au Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gers, 4 Place du Maréchal Lannes- BP 80002, 32001 AUCH CEDEX.

Tel : 05 62 60 15 00 ou à l'adresse : marches.publics@cdg32.fr

Cahier des Clauses Techniques Particulières pour l'acquisition de matériels informatique 2024

1- Objectif

L'objectif de ce projet est d'acquérir des ordinateurs portables et des stations d'accueil pour l'année 2024. Cette acquisition vise à remplacer les derniers ordinateurs fixes, afin d'améliorer l'efficacité, la productivité et la mobilité des employés.

2- Spécifications Techniques

Les ordinateurs portables doivent répondre aux spécifications techniques minimales suivantes :

- Marque : Toute marque proposant du 17 pouces.
- Taille : 17 pouces avec pavé numérique.
- Processeur : CPU Intel i5 ou équivalent AMD (compatible avec Windows 11), 6 cœurs /12 threads.
- Mémoire : 8 Go de RAM (une variante avec 16 Go RAM doit être proposée, à détailler et séparer dans le devis).
- Stockage: SSD de 256 Go.
- Système d'exploitation : Windows 11 pro, 64 bits.
- Connectivité : Port USB C pour la prise en charge de la station d'accueil et la prise en charge de l'alimentation, Port RJ45 Gb, Wi-Fi 6, Bluetooth 5.0.
- Garantie : 3 ans
- Accessoires : Sacoche de transport pour chaque PC
- Matériau : Pas de modèle en châssis full plastique (pour une meilleure durabilité physique dans le temps)

L'ordinateur portable **2 en 1 tactile** doit répondre aux spécifications techniques minimales suivantes :

- Marque : Toute marque.
- Taille : 2 propositions une en 17 pouces et une en 15 Pouces (à détailler et séparer dans le devis)
- Processeur : CPU Intel i5 ou équivalent AMD (compatible avec Windows 11), 6 cœurs /12 threads.
- Mémoire : 8 Go de RAM (une variante avec 16 Go RAM doit être proposée, à détailler et séparer dans le devis).
- Stockage: SSD de 256 Go.
- Système d'exploitation : Windows 11 pro, 64 bits.

- Connectivité : Port USB C pour la prise en charge de la station d'accueil et la prise en charge de l'alimentation, Port RJ45 Gb, Wi-Fi 6, Bluetooth 5.0.
- Garantie : 3 ans
- Accessoires : Sacoche de transport
- Matériau : Pas de modèle en châssis full plastique (pour une meilleure durabilité physique dans le temps)

Les stations d'accueil doivent répondre aux spécifications techniques minimales suivantes :

- Marque : Toute marque (identique au pc portable)
- Connectivité : Liaison au PC en USB-C qui doit également délivrer l'alimentation électrique au PC.
- 2 prises Display port + 1 HDMI.
- 4 prises USB ou plus.
- 1 prise RJ45 Gb

3- Quantités :

La quantité d'ordinateurs portables à acquérir est de 6.

La quantité de stations d'accueil à acquérir est de 4.

La quantité d'ordinateur portable 2 en 1 tactile à acquérir est de 1.